

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 4 FÉVRIER 2013

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 29/01/2013

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 11/02/2013

Délibération n° D-2013-35

RÉHABILITATION DE LA VILLA ERNEST PÉROCHON EN UN CENTRE D'ART
CONTEMPORAIN - MARCHÉS DE TRAVAUX- AVENANT N°1 AU LOT 9 -
ANNULE ET REMPLACE L'AVENANT N°1 PRÉSENTÉ LE 3 DÉCEMBRE 2012

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJALUT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Jean-Louis SIMON

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Hüseyin YILDIZ, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS

Direction Patrimoine et Moyens**RÉHABILITATION DE LA VILLA ERNEST
PÉROCHON EN UN CENTRE D'ART
CONTEMPORAIN - MARCHÉS DE TRAVAUX-
AVENANT N°1 AU LOT 9 - ANNULE ET REMPLACE
L'AVENANT N°1 PRÉSENTÉ LE 3 DÉCEMBRE 2012**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

La Villa Pérochon a été léguée en 2002 par donation à la Ville de Niort, afin que les lieux soient affectés à des activités culturelles.

Le 24 juin 2011, par décision L.2122-22 de Madame le Maire, le marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la Villa Pérochon en un Centre d'art contemporain a été attribué au Cabinet d'architecture Beaudouin Engel.

Dans le cadre de cette opération, le Conseil municipal a notamment approuvé :

- le 16 janvier 2012 le Dossier de Consultation des Entreprises des marchés de travaux, ainsi que les estimations de chacun des dix lots de l'opération ;

- le 14 mai 2012 les marchés de travaux des lots 2, 7 et 9 ;
L'ensemble des lots révélait une enveloppe prévisionnelle de travaux de 530 717,56 € HT pour une estimation de 540 000,00 € HT.

Les lots 1, 3, 4, 5, 6, 8 et 10 ont été notifiés aux entreprises titulaires le 24 avril 2012, et les lots 2, 7 et 9 le 30 mai 2012.

Par délibération du 3 décembre 2012, le Conseil municipal a approuvé les avenants n°1 aux lots 1,3, 4, 7, 9 et 10.

Lors de la présentation de ces avenants, le montant initial du marché du lot 9 « plomberie – chauffage – ventilation » ne reprend pas « la prestation supplémentaire éventuelle » (option) validée lors de la signature du marché.

Aussi il convient de rétablir le montant réel de ce marché. L'avenant n°1 tel qu'approuvé par le Conseil municipal du 3 décembre est rapporté et remplacé par le présent avenant.

Lot	Intitulé	Titulaire	Montant marché initial en € TTC	Montant avenant	%	Montant marché + avenant en € TTC
9	Plomberie – chauffage ventilation	BRUNET	74 979,25	269,10	0,36	75 248,35

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 qui annule et remplace l'avenant n°1 validé lors du Conseil municipal du 3 décembre 2012 ;

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ledit-avenant.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL